



ATHLE



Championnats Régionaux de cross-country

Ile de France - Zone Est



Place Sainte-Bernadette



26 Janvier 2014

Championnats Régionaux de Cross

1



Mot d'accueil

LE CROSS : EPREUVE D'EXIGENCE ET DE VOLONTE

Nous voici à nouveau sur les terres du cross-country avec ce qui reste la plus belle des disciplines de l'Athlétisme. Qu'il pleuve, neige ou vente, des centaines d'athlètes déferlent dans ces courses difficiles mais si passionnantes.

Du plus jeune au plus ancien, les sprints d'arrivée sont toujours indécis et palpitants.

Ces cross ne pourraient avoir lieu sans nos clubs organisateurs et sans nos officiels qui resteront jusqu'au dernier concurrent pour surveiller un point stratégique ou un départ imminent.

Pour ce régional mes remerciements vont particulièrement au club de Sucy en Brie et au Comité départemental du Val de Marne qui sont les organisateurs principaux de cette journée.

Bonne chance à toutes et à tous qui tenterez les qualifications pour le Championnat d'Île de France.

Jean-Jacques GODARD - Président de la Ligue de l'Île de France d'Athlétisme

Amis coureurs, vous voici à Sucy-en-Brie, pour cette deuxième étape des championnats de cross 2014.

Vous devez connaître ces lieux, puisque tous les ans Sucy-en-Brie vous convie à son 10km course et marche en septembre, puis un trail en novembre, et un cross mi-décembre. C'est dire que le club local, labellisé FFA, fort de 400 licenciés, est expert dans l'art d'organiser des événements de course à pied !

Le dynamisme de la Municipalité, la compétence de l'ES Sucy, le soutien du Comité Départemental du Val-de-Marne et de la CDCHS, sont une garantie de réussite de ces Championnats LIFA-Est.

A tous, nous souhaitons une grande et belle journée de cross !

Christian PLAT – Président du Comité Départemental d'Athlétisme du Val de Marne - CDA94



Bienvenue à Sucy-en-Brie

Chers Amis de l'Athlétisme,

Notre ville de Sucy-en-Brie va accueillir dimanche 26 janvier 2014 le Cross Régional Ile de France-Est ouvert à toutes les tranches d'âge de minimes à vétérans. Je me réjouis que la section Athlétisme de l'Espace Sportif de Sucy ait été choisie comme support de cette manifestation. Elle a en effet une longue expérience organisationnelle, tant avec la Sucycienne qu'avec le Cross hivernal qui ont tous deux acquis leurs lettres de noblesse.

Je souhaite à tous les compétiteurs de prendre plaisir sur le parcours qui leur a été concocté dans cette ville que l'on appelle "la ville parcs".

Je voudrais aussi rendre hommage aux organisateurs ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui vont œuvrer pour faire de ce Championnat Régional une réussite et sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu.

Christian VANDENBOSSCHE - Adjoint au maire de Sucy-en-Brie, chargé des sports, Mairie de Sucy-en-Brie

Le Cross à Sucy est une tradition depuis des années ; les clubs du val de Marne plébiscitent ce « Cross à l'ancienne », souvent dans la boue et le froid, mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

C'est donc avec joie et impatience que la section Athlétisme de l'E.S.S est prête à accueillir le 26 Janvier 2014 tous les participants au Cross Régional Est. Les Bénévoles seront fiers de faire découvrir leur parcours tracé dans de splendides allées boisés du Parc Omnisports de Sucy.

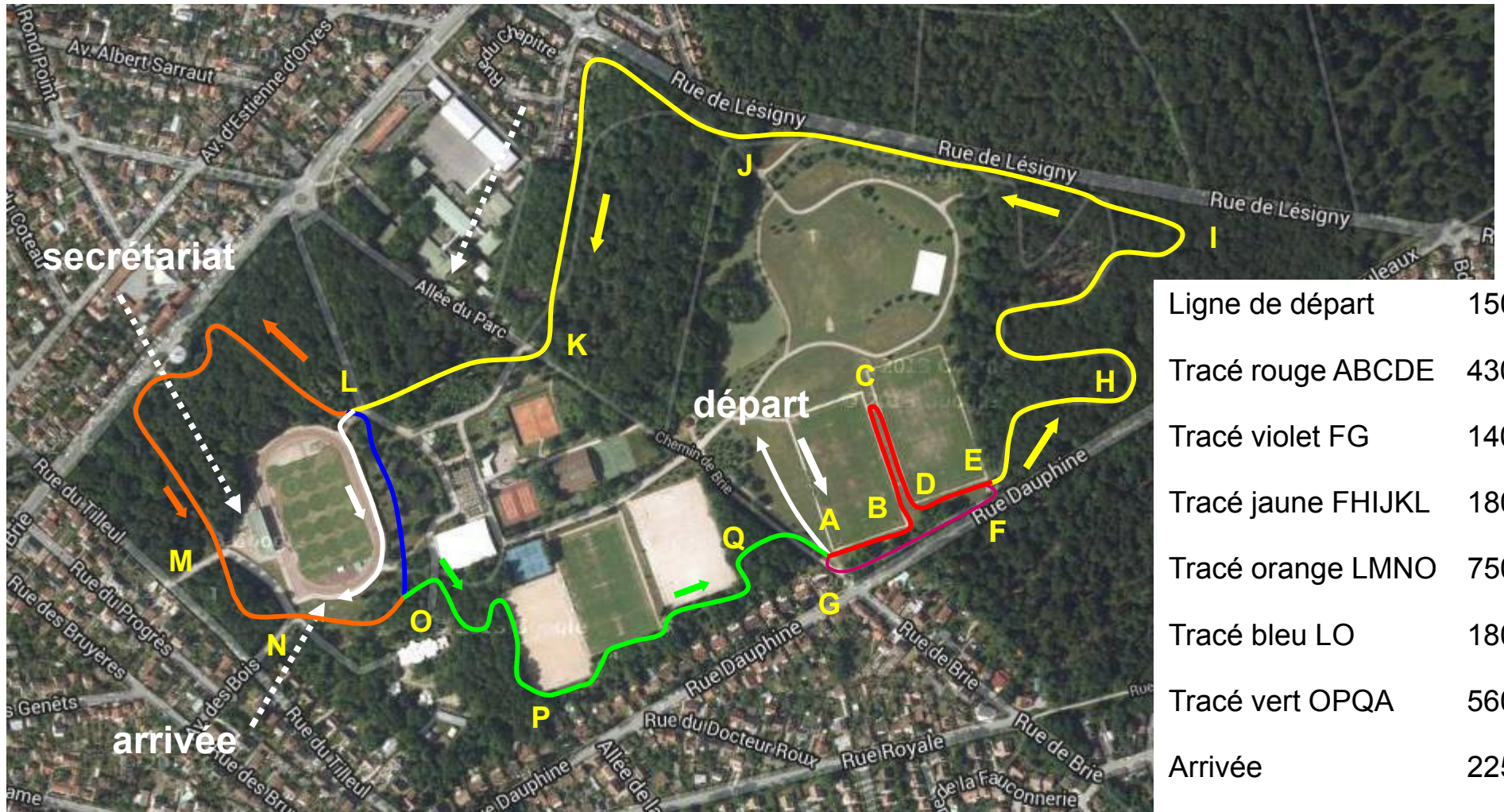
Olivier TRAYAUX - Président de l'E.S.S et Conseiller Municipal délégué à la vie Associative



Horaires et distances

MF	Départ+rouge+jaune+Arrivée	2 605m	10H30
MH	Départ+rouge+violet+rouge+jaune+Arrivée	3 175m	10H50
Cross Court F	Départ+rouge+violet+rouge+jaune+Arrivée	3 175m	11H10
CAF-JUF	Départ+rouge+jaune+orange+bleu+Arrivée	3 535m	11H30
Cross Court H	Départ+rouge+violet+rouge+jaune+orange+bleu+Arrivée	4 105m	11H55
CAM	Départ+rouge+violet+rouge+jaune+orange+bleu+Arrivée	4 105m	12H15
JUH	Départ+rouge+jaune+bleu+vert+rouge+jaune+Arrivée	5 575m	12H40
ESF-SEF-VF	Départ+rouge+jaune+orange+vert+rouge+jaune+Arrivée	6 145m	13H10
VH	Départ+rouge+violet+rouge+jaune+orange+vert+rouge +jaune+orange+vert+rouge+jaune+Arrivée	10 255m	13H50
ESM-SEH	idem VH	10 255m	14H40

Parcours



Ligne de départ	150m
Tracé rouge ABCDE	430m
Tracé violet FG	140m
Tracé jaune FHIJKL	1800m
Tracé orange LMNO	750m
Tracé bleu LO	180m
Tracé vert OPQA	560m
Arrivée	225m



Règlement des Championnats Régionaux extraits du livret hivernal LIFA 2014

1.2 - Qualifications par équipes

Il n'y a pas de qualification par équipes pour les championnats régionaux.

Article 2 - Demandes de repêchage

Dans tous les cas suivants, il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve ou par équipe). Ces demandes sont à déposer le jour des championnats départementaux auprès du responsable départemental ou à envoyer à la LIFA au plus tard le mardi 14 janvier à 15h00. Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite étant considérées comme des engagements tardifs.

2.1 - Demandes de repêchage par équipe

Dans l'optique des qualifications par équipes pour les championnats d'Ile de France, les clubs ayant 4 ou 5 athlètes qualifiés individuels à l'issue des championnats départementaux peuvent demander le repêchage de 1 à 2 athlètes. Cette mesure ne s'applique pas aux clubs ayant 6 athlètes ou plus de qualifiés car ils ont déjà le nombre d'athlètes suffisant pour former une équipe.

Note : Il convient d'utiliser le formulaire spécifique pour les « compléments équipe ».

2.2 - Demandes de repêchage à titre individuel

Toute demande repêchage devra impérativement être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux championnats départementaux. Dans le cas d'une absence pour motif « maladie », un certificat médical devra accompagner la demande.

ATTENTION : Les demandes sans aucun motif indiqué ne seront pas examinées par la commission de qualification.

2.3 - Athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2013 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les championnats régionaux.

2.4 - Athlètes participants aux championnats de France UNSS ou UGSEL

Ces athlètes ne sont pas obligés de participer aux championnats départementaux de cross-country. Ils peuvent demander directement un repêchage pour les championnats régionaux s'ils figurent dans le classement d'arrivée des championnats cités ci-dessus.

Article 3 - Demandes de changement cross court – cross long

3.1 - Toute demande de changement pour un (ou une) athlète qualifié(e) sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des championnats régionaux (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage individuelle. Elle devra être justifiée par le niveau sportif de l'athlète.

Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

3.2 - Les athlètes ayant participé à la fois au cross court et au cross long lorsque les dates le permettent devront choisir la course dans laquelle ils participeront aux régionaux. En aucun cas, ils ne pourront obtenir deux dossards le jour des régionaux.

Article 4 - Modalités de qualification

Les Comités Départementaux communiqueront à la LIFA pour le lundi 13 janvier avant 12h00, leurs résultats traités sous Logica Cross-Route, en envoyant le fichier.nxt par email à hatem.benayed@athleif.org.

La liste des qualifiés sera arrêtée, à l'issue des championnats départementaux, par la CRCHS LIFA lors de la réunion de qualification du mardi 14 janvier. Elle sera mise en ligne sur le site internet <http://lifa.athle.org> à partir du vendredi 17 janvier.

Article 5 - Classements

5.1 – Classement par équipes :

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra 4 pour toutes les catégories. Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage de 2 autres athlètes.

5.2 – Classements individuels :

Sont considérés comme participant à titre individuel :
les athlètes dont le club n'est pas classé par équipe
les athlètes dont le club a une ou deux équipes classées mais qui ne figurent pas dans le classement de cette (ou ces) équipe(s).

Article 6

Athlètes Mutés ou Etrangers ayant moins d'un an d'ancienneté au club : 1 par équipe pour chaque épreuve (règle 302.4 du règlement des compétitions nationales).

Article 7 - Retrait des dossards

7.1 - Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club. Pour chaque course, les dossards non utilisés devront être restitués.

7.2 - Les dossards sont affectés à une course précise et ne peuvent être utilisés dans une autre course sous peine de disqualification.

RAPPEL

Dans les cross courts seuls les athlètes des catégories espoirs, seniors et vétérans sont autorisés à participer.



Qualification aux Championnats d'IDF extraits du livret hivernal LiFA 2014

Article 1 - Qualifications

1.1 - A titre individuel

Sont qualifiés les athlètes classés aux championnats régionaux selon les critères suivants :

- les athlètes dont le club n'a pas d'équipe qualifiée
- les athlètes dont le club a une équipe qualifiée mais qui ne figurent pas dans le classement de cette équipe.

Nombre d'individuels qualifiés par zone :

Catégorie	Ouest	Est	Total
CCM	54	66	120
ELITE H	73	47	120
VEM	65	55	120
ELITE F	72	48	120

Mode de calcul :

- Le nombre d'individuels qualifiés par zone est calculé en augmentant de 10 unités le nombre d'athlètes de chaque zone ayant terminé dans les 100 premiers de la course des championnats d'Ile-de-France de la saison précédente.
- Pour la catégorie Elite Femmes, le nombre d'individuelles qualifiées par zone est calculé en augmentant de 10 unités le nombre d'athlètes de chaque zone classées dans les 100 premières des catégories seniors et vétéranes confondues des championnats d'Ile-de-France de l'année précédente.
- Pour la catégorie Elite Hommes, le nombre d'individuels qualifiés par zone est calculé en augmentant de 10 unités le nombre d'athlètes de chaque zone classés dans les 100 premiers seniors des championnats d'Ile-de-France de l'année précédente.

Dans toutes les autres catégories, tous les athlètes classés aux Championnats Régionaux seront qualifiés



Qualification aux Championnats d'IDF extraits du livret hivernal LiFA 2014

1.2 – Par équipes

Nombre d'équipes qualifiées par zone :

Catégorie	Ouest	Est	Total
CCM	10	11	21
ELITE H	12	9	21
VEM	12	9	21
ELITE F	13	8	21

Mode de calcul :

Le nombre d'équipes qualifiées par zone est calculé en augmentant de 3 unités le nombre d'équipes de chaque zone ayant terminé dans les 15 premières des championnats d'Île-de-France de l'année précédente. Dans toutes les autres catégories, les équipes classées aux Championnats Régionaux seront qualifiées.

1.3 - Règles de qualifications :

Pour chaque course,

1.3.1 - Un club ne pourra qualifier qu'une seule équipe pour les championnats d'Île de France.

1.3.2 - Si un club a 4 athlètes qualifiés individuels dans la plage :

- Des qualifiés individuels SEM pour la course Elites hommes,
- Des qualifiées individuelles SEF-VEF pour la course Elites femmes,
- Des qualifiés individuels pour les courses CCM et VEM,

Alors son équipe sera automatiquement qualifiée.

1.3.3 - Si un club totalise un nombre de points inférieur à une équipe qualifiée en application de la règle 1.3.2, il sera également retenu, même si tous ses coureurs ne sont pas qualifiés individuellement.

1.4 – Composition d'équipes :

Ces dossiers seront distribués lors des Championnats Régionaux. Ils devront être remplis le jour de ces Championnats, remis au responsable CRCHS ou transmis à la ligue avant le mardi 28 janvier à 12h00.



Plan d'accès depuis Paris

Parc des Sports: Route de la Queue en Brie, 94370 Sucy-en-Brie

A Porte de Bercy
Quai de Bercy, 75012 Paris

1. Prendre la direction **sud-est**

300 m
Total : 300 m

2. Prendre la bretelle pour rejoindre **A4**
Environ 3 min

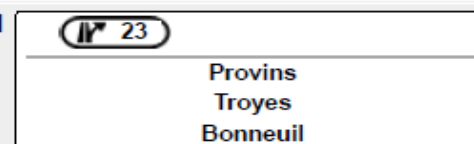
3,7 km
Total : 4,0 km

3. Prendre la sortie **A86** en direction de **A6/A10/**
Sénart/Créteil
Environ 3 min



4,2 km
Total : 8,2 km

4. Prendre la sortie **23** vers **Provins/Troyes/Bonneuil**
Environ 1 min



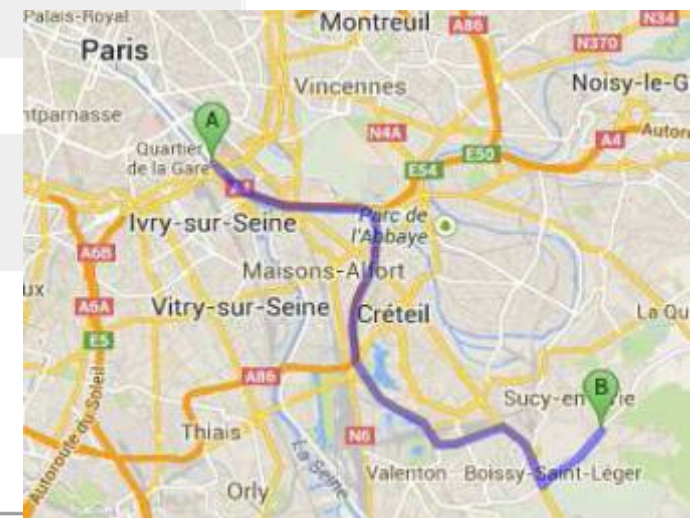
1,4 km
Total : 9,6 km

5. Rejoindre **N406**
Environ 3 min

6. Sortir à **Av. de Boissy/E54/N19**
Continuer de suivre **E54/N19**
Radar automatique à 1,8 km
Environ 4 min

7. Prendre à gauche sur **Rue de Valenton/D136**
Continuer de suivre **D136**
Traverser le rond-point
Votre destination se trouvera sur la droite
Environ 4 min

B Parc des Sports
Route de la Queue en Brie, 94370 Sucy-en-Brie





Près du Parc des Sports

Route de la Queue en Brie, 94370 Sucy-en-Brie – GPS +48° 45' 40.96", +2° 32' 0.62" - en venant de Boissy-Saint-Léger passer devant le château d'eau – accès piétons E1

Nous attirons votre attention sur le nombre limité de place à proximité du Parc des sports

P1 : Parking Jury et VIP, accès par place de l'Europe – environ 100 places sur présentation badge

P2 : Parking Athlètes et spectateurs : allée du Parc – environ 50 places

P3 : Avenue Charles de Gaulle – environ 50 places le long de la rue

(veiller à ne pas se garer devant les bateaux des pavillons – enlèvement immédiat des véhicules)

P4 : Parking car : dépose place de l'Europe et entrée piéton par E1 puis parking car à 2 km devant château de Sucy - Avenue Winston Churchill - GPS +48° 46' 16.41", +2° 31' 18.83"

Transport en commun : RER ligne A – Station Sucy-Bonneuil puis 2,5km environ

Espace Village Club : accès par la rue du Tilleul – **2 accès piétons E2**

Parkings et accès

Vers Parking P3 et P4

